Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	32-5124-6	**Numéro de version:**	2.00
Date de révision:	11/01/2019	**Annule et remplace la version du :**	16/12/2014

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™Scotch-Weld™ EC100, Transparente

Numéros d'identification de produit
UU-0015-4293-3

7100038869

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Superglue

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles::
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	230-391-5	90 - 95

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

Les mentions de danger ne sont pas requises pour les quantités <= 125 ml.
Les mentions de mise en garde ne sont pas requises pour les quantités <=125 mL.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondse. A conserver hors de portée des enfants.

Précaution - Extra:
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas forcer l'ouverture des paupières si celles-ci sont collées. Si la peau est collée, immerger immédiatement dans l'eau tiède et ne pas tenter de décoller par arrachement brusque les zones atteintes.

2.3 .Autres dangers

Peut coller les tissues rapidement. Le contact au travers des vêtements peut provoquer des brûlures therniques

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	230-391-5		90 - 95	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335
Résine non dangereuse	Confidentiel			5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Hydroquinone	123-31-9	204-617-8		< 0,06	Tox. aigüe 4, H302; Lésions oculaires 1, H318; Skin Sens. 1B, H317; Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; Aquatique aiguë 1, H400,M=10

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Si la peau est collée immerger immédiatement dans l'eau tiède et ne pas tenter de décoller par arrachement brusque les zones atteintes. Consulter le médecin dans els autres cas.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste . Ne pas forcer l'ouverture des yeux.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroquinone	123-31-9	VLEPs France	VLEP (8 heures): 2 mg/m3	Mutations des cellules germinales humaines possibles; Cancérigène humain suspecté.

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Ne pas porter de gants en cotton.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Liquide transparent avec une odeur piquante.
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	150 °C
Point de fusion:	*Non applicable.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	85 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	39,1 Pa [@ 23,9 °C]
Densité relative	1,06 [*Réf. Standard* :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	70 - 90 mPa-s [@ 23 °C]
Densité	1,06 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	90 - 95 % en poids [*Méthode de test:*Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire. Le produit polymérise rapidement au contact de l'eau, des 'alcools, des amines et des alcalins.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.
Eau
Bases fortes
Amines
Alcools

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Adhère rapidement avec la peau. Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Le contact à travers les vêtememts peut provoquer des brûlures thermiques.

Contact avec les yeux:
Colle les paupières rapidement. Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organisms	Valeur

Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
2-Cyanoacrylate d' éthyle	cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résine non dangereuse	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine non dangereuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydroquinone	cutané	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
Hydroquinone	Ingestion	Rat	LD50 302 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Lapin	Moyennement irritant
Résine non dangereuse	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroquinone	Hommet et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Lapin	Irritant sévère
Résine non dangereuse	Lapin	Moyennement irritant
Hydroquinone	Humain	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Humain	Non-classifié
Hydroquinone	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organisms	Valeur
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
2-Cyanoacrylate d' éthyle	In vitro	Non mutagène
Hydroquinone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroquinone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Hydroquinone	cutané	Souris	Non-cancérogène
Hydroquinone	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroquinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 150	2 génération

		fertilité féminine		mg/kg/day	
Hydroquinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/day	2 génération
Hydroquinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Hydroquinone	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL Non disponible	non applicable
Hydroquinone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg	non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroquinone	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	40 jours
Hydroquinone	Ingestion	moelle osseuse | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	9 semaines
Hydroquinone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 50 mg/kg/day	15 Mois
Hydroquinone	Oculair	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Résine non dangereuse	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

Hydroquinone	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,053 mg/l
Hydroquinone	123-31-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	0,044 mg/l
Hydroquinone	123-31-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,061 mg/l
Hydroquinone	123-31-9	Vairon de Fathead	expérimental	32 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=0,066 mg/l
Hydroquinone	123-31-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0015 mg/l
Hydroquinone	123-31-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,0029 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Résine non dangereuse	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydroquinone	123-31-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	70 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine non dangereuse	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroquinone	123-31-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.59	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UU-0015-4293-3

ADR/RID: NON REGLEMENTE POUR LA ROUTE (ADR), (--).
CODE IMDG: NOT RESTRICTED FOR TRANSPORTATION FOR IMDG/GGVSEE, IMDG-Code segregation code: NONE.
ICAO/IATA: UN3334, AVIATION REGULATED LIQUID,N.O.S., (CYANOCRYLATE ESTER), 9., III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Hydroquinone	123-31-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Hydroquinone	123-31-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Résine non dangereuse	Confidentiel	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de

ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
66	Rhinite et asthmes professionnels

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.
Section 2: Information supplémentaires à l'étiquette - L'information a été supprimée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécrité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.
Section 8: VLEP key - L'information a été modifiée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13 : Code déchet européeen - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr